

## UN SPRINT D'ENFER!

Le Bulgare Petar Stoychev remporte de justesse l'épreuve de vitesse (C1)



Du soleil ... et Luck Mervill ce soir! (B1)

# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

98 ANS

vendredi

SHERBROOKE  
21 juillet 2000  
91<sup>e</sup> ANNÉE - No 130  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes  
Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

## LE BLUES GAGNE LE CENTRE-VILLE



Imacom-Daguerre, Marc Picard

La formation montréalaise Kid Fléo a ouvert hier soir la série des «Week-ends Labatt Bleue», au centre-ville de Sherbrooke, en offrant un spectacle énergique et coloré.

## Un départ timide

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Il faisait beau et chaud, la musique était somme toute très bonne, mais relativement peu de gens étaient au rendez-vous: bref, la série des «Week-ends Labatt Bleue» a connu hier soir un départ plutôt timide, angle Ball et Wellington Sud.

La première partie du spectacle a pourtant démarré plus que rondement avec la formation montréalaise Kid

Fléo, qui a offert son mélange explosif de musique créole, de soul, de reggae et de rock, avec plusieurs extraits de son premier album, «J'arrive», et quelques «classiques», comme «No Women No Cry», un succès reggae des années 80, et «Toujours vivant», de Gerry Boulet.

Mais malgré la bonne volonté et la fougue du chanteur Grégory Séraphin, la foule rassemblée devant la scène a assisté plutôt sagement au spectacle, du moins au début, sous l'oeil patient d'une caméra de surveil-

lance de la police, qui, du haut d'un réverbère, balayait inlassablement le secteur.

Domage, car Kid Fléo a donné un fort bon spectacle, un show énergique et coloré. Et ceux et celles qui étaient là ont quand même pu apprécier ce groupe qui a fait pas mal parler de lui avec ses succès «Couleur café» et «Pas d'expérience».

En deuxième partie, peu après 21h30, la formation allemande

Un départ... (suite en A2)

## Une chance pour la paix

Alors que l'échec du sommet de Camp David paraissait établi, Ehoud Barak et Yasser Arafat ont décidé à la surprise générale de poursuivre leurs discussions malgré le départ de Bill Clinton vers le sommet du G8 au Japon. Les négociations se poursuivent en présence de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. UN TEXTE EN D1.



## Un bar clandestin démantelé

François GOUGEON

Sherbrooke

Un simple appel pour trouble de la paix publique aux abords d'un immeuble locatif du centre-ville de Sherbrooke, dans la nuit de mercredi à jeudi, a conduit les policiers vers un bar clandestin.

Et dès hier matin, l'enquêteur Robert Lemieux, accompagné de collègues du SPRS, procédait au démantèlement du débit de boisson illicite et lançait son enquête. Le tout donnera lieu à des accusations pour les responsables qui ont opéré un bar sans permis.

La perquisition d'hier matin s'est faite en présence des médias et une visite de l'appartement 7, au deuxième étage du 142 rue Wellington sud, présentait bien ce qu'il en était: bouteilles d'alcool de toutes sortes, frigo conte-

nant plusieurs bouteilles de bière froide, lumières tamisées au plafond, tables rondes, chaises, chaîne stéréo pour la musique. Bref, un vrai bar... mais sans permis.

Le relationniste au SPRS, Michel Martin, a signalé que l'endroit pouvait rouler de 450 \$ à 500 \$ par nuit et qu'une quinzaine de clients pouvaient y avoir accès à la fois. Ces gens s'y retrouvaient habituellement après 3 heures du matin, après la fermeture des bars réglementaires.

Selon M. Martin, le débit de boisson illicite, qui servait toutefois des produits réglementaires (alcool de la SAQ et non de contrebande), pouvait fonctionner depuis quelques semaines à deux mois. On avait déjà certains doutes sur la présence de ce bar mais la nuit de mercredi à hier a été révélatrice.

Un bar... (suite en A2)



Photo La Tribune, Élise Giguère

Le maire Jean Perrault a réalisé un trou d'un coup hier au 14<sup>e</sup> trou du Club de golf de Sherbrooke. Il pose ici avec les membres de son quatuor: son épouse Nicole Perrault, Ghislaine Bégin et Marc Proteau.

## Un trou d'un coup pour le maire Perrault!

Élise GIGUÈRE

Sherbrooke

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a réalisé hier le rêve de bien des golfeurs: un trou d'un coup. L'heureux événement s'est produit au 14<sup>e</sup> trou du Club de golf de Sherbrooke. M. Perrault a frappé un coup de 156 verges avec son fer 7.

«Elle a vraiment roulé dedans sans frapper la pine. C'était un beau coup», s'est exclamé Daniel Lavoie, témoin de l'événement. C'était la première fois que le maire réalisait un trou d'un coup.

«Il paraît qu'il faut que je paye la traite», s'est exclamé le maire après son parcours.

Jean Perrault est en vacances pour les deux semaines de la construction. «On se détend en jouant au golf. Le terrain est vraiment beau ici et situé en plein centre-ville. J'essaie de jouer à tous les jours.»

Le maire jouait en compagnie de son épouse Nicole, de Ghislaine Bégin et de Marc Proteau.

Notons que lors du tournoi de golf du maire, qui se déroulait le 14 juin dernier, Jean Perrault était passé à cinq pouces de réaliser l'exploit au même trou. Sauf que cette fois-là, il aurait pu gagner une Audi! «Il y pense chaque fois qu'il arrive à ce trou-là», s'est exclamée son épouse Nicole.

Chaque été, environ sept ou huit golfeurs réalisent un trou d'un coup au Club de golf de Sherbrooke.

## Santé: Ottawa exaucera les vœux des provinces

Devant ses collègues provinciaux, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a révélé hier qu'Ottawa annoncera en septembre une hausse des paiements de transfert pour aider les provinces à financer leurs systèmes de soins de santé. Il a de plus laissé entendre qu'Ottawa ne dictera pas la façon dont l'argent sera dépensé. LES DÉTAILS EN D1.

### Météo / B6

PLUIE

21

5h18 20h27



24 juil 31 juil 07 août 15 août

**Escapade du jour**

22 au 30 juillet  
Circuit des arts Memphrémagog - Bell  
7<sup>e</sup> édition, Magog, Eastman, Georgeville, Ayer's Cliff, etc.  
(819) 843-2792 / 1 800 267-2744 / www.circuitdesarts.com

Composez votre itinéraire à partir d'un choix de 66 ateliers d'artistes et découvrez le dynamisme et le talent exceptionnels que recèle la région. Une exposition collective réunissant tous les artistes participants est également proposée. De 10 h à 17 h.

(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca



Liquidation des modèles 2000  
Prix très très très bas



à St-Élie 564-1122

## INDEX

Rubrique	Page
Arts et spectacles.....	C-5
Bandes dessinées.....	D-3
Bourses.....	B-5
Fonds mutuels.....	B-4
Décès.....	D-6
Opinion.....	A-6
Chez nous.....	B-1
Économie.....	B-3
Messier en liberté.....	B-6
Sports.....	C-1
Petites annonces.....	D-2
Météo.....	B-6
Mots croisés.....	D-2
Horoscope.....	D-3
Loteries.....	A-5

# Longmore devra rester à l'ombre

Sherbrooke (JL)

André Longmore, âgé de 30 ans, resta à l'écart en attendant d'être jugé pour voies de fait graves en blessant à un bras le concierge du 122 rue Ball avec un tesson de bouteille samedi matin.

En rendant cette décision hier, le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a expliqué que le citoyen ordinaire ne comprendrait pas

que le prévenu soit élargi.

Le concierge David Bittorf Allen avait subi une sévère blessure à la hauteur du poignet par laquelle il a perdu beaucoup de sang en attendant du secours.

Le procureur Karine Frenette a réclamé la détention provisoire du prévenu en invoquant la gravité de ce délit, les antécédents de ce dernier et la gravité de ce geste.

A la suite de son enquête sur déten-

tion, le juge Côté avait émis l'opinion que l'accusé n'est pas une personne fiable. Il a rappelé que Longmore avait des antécédents d'intoxication, de voies de fait ainsi que de bris d'engagements.

Cet individu sera ramené devant le tribunal 26 juillet pour la continuation des procédures.

Longmore est accusé d'avoir blessé le concierge de son immeuble après que ce dernier soit intervenu auprès de lui dans le portique pour lui demander

de cesser de jouer de la guitare et de chanter fort alors qu'il se trouvait en ébriété.

M. Bittorf a entendu un bruit de verre cassé et a été blessé près du poignet droit.

Le concierge saignant abondamment a réussi à se défaire du suspect et à retourner à son appartement pour chercher de l'aide.

Me Joël Bourassa estimait pour sa part que l'inculpé aurait pu être élargi avec des conditions ficelées serrées.

## À L'INTÉRIEUR



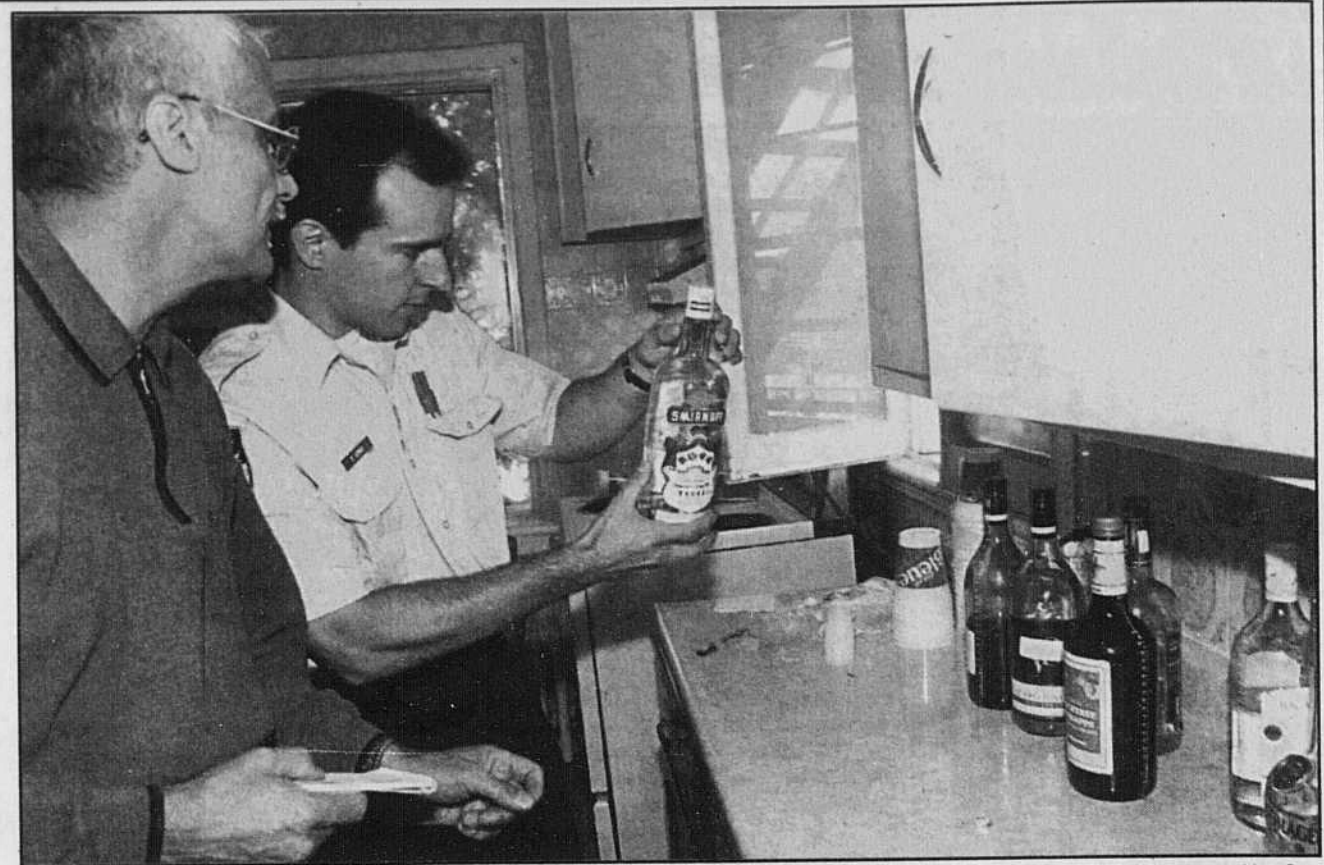
## Un bar clandestin démantelé

(suite de la Une)

À ce moment-là, des policiers se présentent au pied de l'immeuble parce qu'il y a du grabuge. Ils en profitent pour monter à l'étage et tombent face-à-face avec trois clients et le tenancier, dans l'appartement 7. C'est là que le pot aux roses a été découvert.

Et de tôt matin, hier, l'enquêteur Robert Lemieux obtenant le mandat pour la perquisition et le démantèlement de ce bar clandestin.

Les gens en cause se sont fait couper l'herbe sous le pied et feront leur deuil d'une bonne clientèle potentielle: le bar clandestin était situé à une centaine de pieds de la scène des spectacles de blues, angle Wellington sud et Ball, qui débutait justement hier soir et qui attireront sûrement leur lot de fêtards désireux d'étirer le party.



Le détective Robert Lemieux et le policier Yves Lemay vérifient l'étiquetage des spiritueux saisis lors du démantèlement d'un bar clandestin, rue Wellington sud, hier.

## Une guerre à finir contre l'herbe à poux

pages A5

## LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
 Télécopieur: (819) 564-8098  
 Téléphone: (819) 564-5454  
 Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca  
 Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

## LE SOURIRE DU MATIN

Un mari arrive à la maison, triomphant: «Je l'ai, mon augmentation. Maintenant, nous allons pouvoir payer nos impôts de l'an dernier.»

## La rage de la chauve-souris: une réalité

Sherbrooke

Récemment, un article paru dans *La Tribune* (8 juillet 2000, p. A8) visait à démystifier les chauves-souris et incitait la population à y toucher et à les attirer.

«Il ne faut surtout pas toucher aux chauves-souris à mains nues», mentionne Suzanne Ménard, médecin à la Direction de la santé publique de l'Estrie.

En effet, les chauves-souris peuvent transmettre la rage. Et comme le note Suzanne Ménard «même si les cas de rage humaine sont rares, ils sont toujours mortels.»

Depuis 1980, la majorité des cas de rage humaine qui sont survenus au Canada et aux États-Unis ont été reliés à une exposition à une chauve-souris.

Au Canada et au Québec, environ 7 pour cent de chauves-souris impliquées dans des contacts humains accidentels sont porteuses du virus de la rage. Depuis le début de l'année 2000, deux cas de rage chez la chauve-souris ont été confirmés au Québec.

Rappelons que la rage se transmet essentiellement par la salive d'un animal infecté, lors d'une morsure.

D'ailleurs, la morsure d'une chauve-souris peut laisser peu de marques chez la victime et donc passer inaperçue. Une chauve-souris atteinte de rage peut transmettre la maladie avant même que les premiers signes apparaissent, donc sans qu'elle ait nécessairement l'air «malade» au moment de l'exposition.

«Nous ne demandons pas d'exterminer les chauves-souris, affirme Suzanne Ménard. Cependant il faut être bien conscients de l'importance de ne pas les manipuler mortes ou vivantes.»

Tout en étant en accord avec le fait que les chauves-souris sont des animaux méconnus et des plus utiles, la Direction de la santé publique tient à rappeler quelques autres règles de prudence à l'égard de cette espèce animale.

Entre autres, il faut éviter d'attirer les chauves-souris près des domiciles et il ne faut pas tolérer la présence de ces animaux dans les greniers ou les entre-toits des domiciles. Il est conseillé de contacter une agence spécialisée dans le contrôle des insectes et des petits animaux pour déterminer la meilleure façon de les éloigner.

Toute personne mordue ou tout simplement touchée par une chauve-souris en vol doit consulter un médecin dans les meilleurs délais. Celui-ci évaluera la pertinence d'entreprendre la vaccination préventive contre la rage.

Suzanne Ménard note qu'on doit enseigner tôt aux enfants les quelques règles de comportement à avoir envers tout animal non familier, qu'il soit sauvage ou domestique, afin de prévenir les morsures ou d'autres expositions à risque.



Les Week-ends Labatt Bleu ont connu un départ timide, hier. La foule rassemblée sur la rue Wellington n'était pas aussi nombreuse qu'on se l'attendait et aussi moins enthousiaste que ce qu'on a déjà connu.

## Un départ timide

(suite de la Une)

The Blues Guys And The Guinness Horns, a donné un spectacle de rhythm'n blues et de blues-rock impeccable, quoique plutôt propre, dans la lignée des Powder Blues et Blood Sweat And Tears.

Grâce à une solide section de cuivres, notamment, le groupe a offert plusieurs compositions enlevantes, de même que quelques interprétations de

classiques du rhythm'n blues. Heureusement, à partir du milieu de la soirée, les gens étaient de plus en plus nombreux sur la rue Wellington Sud, ce qui a contribué à créer davantage une atmosphère de fête estivale.

Les «Week-ends Labatt Bleu» se poursuivent ce soir avec Glamour Puss, un groupe de blues de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui sera suivi de

nul autre que du guitariste de blues-rock montréalais Jimmy James, qui, à lui seul, devrait mettre le feu aux poudres.

La série reprend demain soir avec Gilles C. Sioui, un bluesman de la région de Québec qui vaut vraiment le détour, et Steve Hill, actuellement considéré comme l'un des meilleurs bluesmen au pays.

## Un recours collectif est intenté au nom des transexuels québécois

Pierre APRIL  
 Québec (PC)

Une transexuelle et praticienne médicale de la région de Québec, Michelle Gauthier, a décidé d'entreprendre un recours collectif contre la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) au nom d'un millier de personnes qui ont dû déboursier entre 12 000 \$ et 45 000 \$ pour subir une opération de changement de sexe.

Infirmière en urgence et conseillère en psychiatrie, Mme Gauthier a expliqué, hier, qu'en plus des frais médicaux liés à l'opération chirurgicale, le recours collectif tiendra aussi compte des dommages moraux, psychologiques et physiques subis par les personnes qui ont entrepris des démarches en vue de changer de sexe et, «qui après avoir subies la thérapie complète, se sont vues refuser leur opération, sous prétexte que la RAMQ n'a pas de médecin disponible ou qu'elle ne défraie plus les frais pour ce type d'intervention».

Mme Gauthier a par ailleurs précisé que le processus conduisant à une intervention chirurgicale autorisée peut durer jusqu'à quatre ans et même, dans certains cas, jusqu'à six ans «afin de

s'assurer que c'est bien ce que l'individu souhaite et qu'il répond bien aux conditions requises».

Selon la porte-parole des personnes qui se retrouveront dans ce recours collectif, la RAMQ qui, paye à certaines conditions les coûts de ces interventions inhabituelles, occasionne de plus en plus de difficultés aux candidats au changement de sexe, «même s'ils se plient aux démarches requises».

«Depuis janvier 2000, dit-elle, la RAMQ a défrayé le coût de cinq opérations effectuées en milieu hospitalier pendant que 99 pour cent des autres patients et candidats à un changement de sexe, qui ont tout de même suivi les étapes légales, ont dû être opérés à leurs frais, en clinique privée.»

La façon de procéder de la Régie, indique-t-elle, est décevante en ce sens que dès qu'une personne se présente au service psychiatrique d'un établissement public pour être évaluée, «elle est immédiatement faussement avisée que l'Etat ne défraie pas les coûts».

«La différence entre les cinq personnes qui ont obtenues satisfaction et celles qui ont été refusées, poursuit-elle, se retrouve dans la pression externe qui a été exercée sur la Régie pour obtenir satisfaction.»

Le point de vue et les directives de la RAMQ sont clairement précisés dans une lettre que la Direction des professionnels de la santé a fait parvenir à Mme Gauthier, il y a plus de deux ans, et ils n'ont pas été modifiés depuis.

La note stipule que «les services de chirurgie rendus à des fins de transsexualisme sont des services assurés dans la mesure où ils sont rendus dans un centre hospitalier et sur la recommandation du chef de département clinique responsable des services de transsexualisme de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou de l'Hôpital Général de Montréal, ainsi que sur la recommandation d'un psychiatre exerçant dans un de ces deux centres hospitaliers».

Pour Mme Gauthier, c'est justement ces restrictions ou ces contraintes qui font en sorte que des personnes candidates à un changement de sexe, «fatiguées d'attendre jusqu'à 12 ans dans certains cas», décident de faire appel à des cliniques privées.

Les honoraires payés à un chirurgien et toute son équipe dans le secteur public pour une intervention chirurgicale de cette nature sont de 950 \$. Dans le privé, le coût minimum est de 12 000 \$ ou de 45 000 \$ selon que le patient est un homme ou une femme.

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, 511 218

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
 (division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**  
 Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

**LIVRAISON**  
 Camelots et camelots motorisés  
 Prix de vente.....3,52 \$  
 T.P.S. ....25 \$  
 T.V.Q. ....28 \$  
 Coût à l'abonné.....4,05 \$

**ABONNEMENTS**  
 Abonnement payé à l'avance:  
 endroits desservis par camelot et camelots motorisés.  
 Temps Prix TPS TVQ Total  
 1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$  
 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$  
 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$  
 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
 «La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

East Angus

# L'avenir du service de police à l'étude

François GOUGEON

East Angus

Alors que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, jongle avec l'idée de diminuer considérablement le nombre de corps policiers au Québec, l'avenir du service de police d'East Angus se joue au cours des prochaines semaines: tout est possible, y compris même son abolition.

Le maire Stephen Gauley a reconnu à *La Tribune* que le corps policier comptant 10 agents pourrait être chambardé, en raison du renouvellement pour avril 2001 de l'entente sur la desserte de Westbury et d'Ascot Corner.

«On devra examiner différentes hypothèses, dont la transformation du service de police municipale en régie», a indiqué M. Gauley. Cela fait suite à la demande d'Ascot Corner de ne pas

être seulement un client mais d'avoir voix au chapitre dans la gestion du service de police, autant en matière de coût que de service.

Aussi, M. Gauley a admis que devant ce questionnement, il vaudra la peine de regarder vers le Service de police de la région sherbrookoise (SPRS), en vue d'une desserte. Cela voudrait alors dire l'abolition du service d'East Angus.

«Je sais qu'on ne fait pas partie de la même MRC (que Sherbrooke). Il y a aussi la question des RMR (régions métropolitaines de recensement) mais pour ma part, j'aurais un intérêt à aller vers Sherbrooke», a admis sans détour le maire Gauley.

Et avec cela, il y a l'invitation que lance discrètement la Sûreté du Québec (SQ) pour desservir, depuis Cookshire, les municipalités d'East Angus, Westbury et Ascot Corner.



Stephen Gauley

M. Gauley a reconnu que cela pou-

vait aussi représenter une alternative intéressante, compte tenu des changements à la SQ de Cookshire, avec un nouveau poste et surtout des policiers plus jeunes et une mentalité plus communautaire et plus proche des gens. Cela amène la perspective d'un corps de police épousant l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

«C'est sûr qu'il y a actuellement bien des possibilités dans l'air concernant notre service de police, que tout est possible», a dit le maire d'East Angus. Il s'attend à ce que le dossier soit plus avancé à l'automne.

## D'autres abolitions

Si, du côté du SPRS, le président de la régie, le conseiller sherbrookoise Bernard Tanguay, précise ne pas avoir reçu de demande d'East Angus «récentement», c'est à la grandeur du Québec que le chambardement se discute pour

les petits corps policiers municipaux.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, aurait des visées à l'effet d'en réduire le nombre de 134 à 70, de les organiser en régie régionale (minimum de 25 policiers par régie) et d'assurer un équilibre d'un tiers chacun entre le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la SQ et les policiers municipaux d'ailleurs au Québec.

En région, cela voudrait dire l'élimination des corps policiers comme ceux de Valcourt, Windsor (dont la survie est déjà menacée), Coaticook, Lac-Mégantic, Asbestos, Richmond.

Cependant, dans la Loi de police qui a été sanctionnée le 16 juin dernier, le ministre ne va pas si loin: la législation prévoit seulement que lors de fusions municipales, les corps policiers municipaux concernés formeront dorénavant une seule entité.

# Chemin de fer Québec Central reprend vie

□ Petit moment historique, hier: l'arrivée du premier wagon de marchandises entre la Beauce et l'Estrie

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Sherbrooke a vécu, hier, un petit moment historique: la reprise du lien ferroviaire entre la Beauce et l'Estrie pour le transport de marchandises, grâce à un investissement de 16 millions \$ de la compagnie Chemin de fer Québec central, maintenant propriété de l'homme d'affaires beauceron Jean-Marc Giguère.

Ce réseau de quelque 480 kilomètres reliant l'Estrie, la Beauce et la région de Québec, autrefois exploité par le Canadien Pacifique (CP), n'était plus en service depuis 1994.

«Aujourd'hui, c'est un moment historique: l'arrivée du premier wagon de marchandises de Québec Central grâce à une entente avec Chemin de fer Québec Sud pour nous relier au réseau ferroviaire nord-américain sans rupture de charge», a annoncé hier en conférence de presse Jean-Marc Giguère.

«Nous étions sur ce projet depuis cinq ans. Tantôt on nous a pris pour de parfaits imbéciles, tantôt on nous a dit que ça ne fonctionnerait pas, parce qu'on n'a pas l'habitude de voir des Québécois remettre en marche un chemin de fer, c'est une aventure habituellement réservée aux gros holdings», a souligné l'homme d'affaires, qui avait convié les journalistes dans le wagon de queue du premier convoi de Québec Central à s'immobiliser dans l'ancienne gare du CP à Sherbrooke.

M. Giguère reconnaît que même si son projet a exigé de l'aide gouvernementale et des banques, il a dû faire preuve d'inventivité au point où son entreprise fabrique même certaines pièces d'équipement.

«Ça nous a imposé de «chef-d'oeuvre», comme on dit en Beauce, c'est à dire de faire quelque chose de peu coûteux avec rien», illustre-t-il.

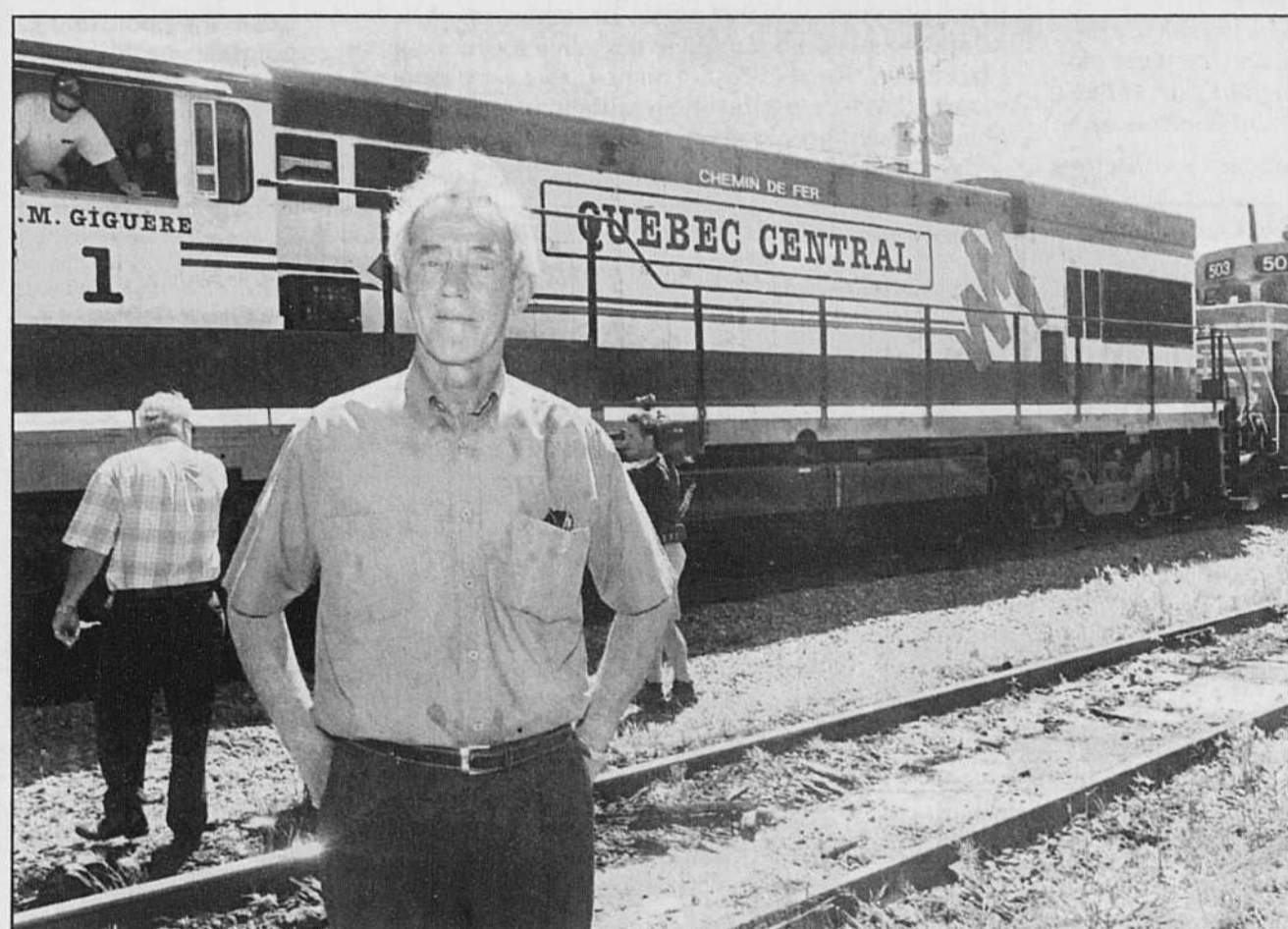
## 20 000 wagons par année

Chemin de fer Québec central prévoit déplacer 20 000 wagons par année et 40 000 dans cinq ans pour le transport de bois de sciage, de grains pour les animaux, de meubles dans des conteneurs et de minerais, notamment.

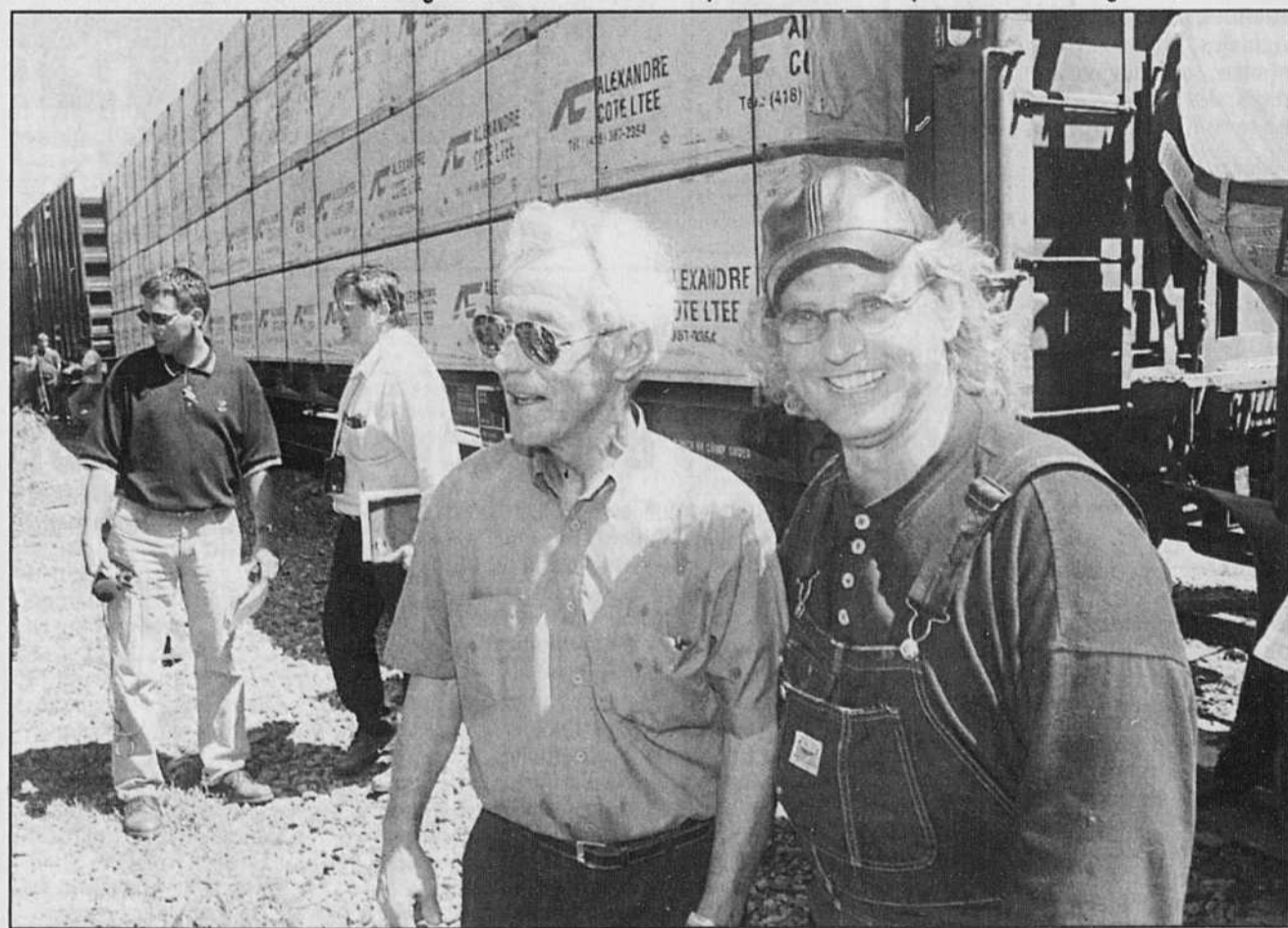
«On prévoit atteindre la rentabilité dans deux ans», dit M. Giguère, dont l'entreprise compte actuellement une trentaine d'employés.

M. Giguère, qui possède également l'entreprise de camionnage Express Marco, à East Broughton, estime que le transport par camion a atteint un point de saturation et que «le moment est venu pour un mariage entre le camion et le chemin de fer».

«Je suis un camionneur dont l'entreprise est née grâce à la lenteur du chemin de fer, mais aujourd'hui le camionnage est victime de son bon service et le chemin de fer a une nouvelle



L'homme d'affaires beauceron Jean-Marc Giguère croit en l'avenir du transport de marchandises par train et au mariage train/camion.



structure plus rapide et plus efficace», fait-il valoir.

Par exemple, illustre l'homme d'affaires, il est possible d'acheminer par train un chargement de bois au Texas en moins de 12 jours, alors qu'il fallait autrefois compter jusqu'à un mois.

Pour mener à bien son projet, M. Giguère a consacré plusieurs centaines de milliers de dollars à la remise en état des voies ferrées entre Sherbrooke, Vallée-Jonction et Charny et est à compléter le réseau vers Saint-Georges-de-Beauce.

«On remet en fait en service l'ancien Lévis and Québec Railway et le Eastern Townships Railway, fondés en 1869», souligne à ce propos le directeur général de Québec Central, Michel Champoux.

Le réseau ferroviaire de Québec central est relié avec celui de Chemin de fer Québec Sud, qui exploite près de 1800 kilomètres de voies au Québec et en Nouvelle-Angleterre, sans compter des liens avec le Nouveau-Brunswick, grâce à des ententes avec plusieurs compagnies ferroviaires.

«On croit réellement à la croissance du chemin de fer», dit le vice-président de Chemin de fer Québec Sud, Michel Bertrand.

Et pour plusieurs, la mise en service du nouveau lien ferroviaire Estrie-Beauce est un véritable événement historique.

«Je suis un amateur de trains miniatures et je m'intéresse à l'histoire du train, alors j'ai voulu vivre ce moment historique!» dit l'abbé Donald Thompson, qui a même eu droit hier matin à une promenade en locomotive entre East Angus et Sherbrooke.

Daniel Marquis, un ex-employé du CP à Sherbrooke, tenait lui aussi à être là pour revivre de bons souvenirs.

«Mon grand-père travaillait pour Québec Central et mon père a travaillé lui aussi pour le chemin de fer. Moi, j'ai fait 20 ans avec le CP, alors on a ça dans le sang!» mentionne-t-il.

Plusieurs chefs de train nouvellement formés par la compagnie Québec Central étaient également là: Michel Charbonneau, de Pike River, Alexandre Pelletier, de Farnham, Éric Plourde, de Carignan, Marcel Bissonnette, de Rawdon, Daniel Larocque, de Sherbrooke, et Yannick Lemay, de Saint-Hubert.

Photo Imacom, Marc Picard

Amateur de trains miniatures et s'intéressant à l'histoire du train, l'abbé Donald Thompson a voulu vivre ce moment historique! Il a donc revêtu un costume de circonstance. Il a même eu droit hier matin à une promenade en locomotive entre East Angus et Sherbrooke.

# Le cadavre repêché n'est pas encore identifié

Sherbrooke (FG)

L'identité de la personne trouvée morte noyée dans la rivière Saint-François n'était toujours pas connue hier et cela pourrait demander encore plusieurs jours.

«Il semble que si ce n'est pas demain (aujourd'hui) que le laboratoire de médecine légale, à Montréal, peut faire l'autopsie, cela ira à vendredi de la semaine prochaine», a fait valoir hier le relationniste au SPRS, l'agent Michel Martin.

Cette situation s'explique d'une part par les vacances de nombreux pathologistes et le fait que plusieurs corps sont en attente d'autopsie.

Rappelons que mardi après-midi, dans les limites de la rivière Saint-François entre Fleurimont et Sherbrooke, des kayakistes ont fait la macabre découverte du corps d'un homme à l'état quasi squelettique. Il séjournait vraisemblablement depuis longtemps dans l'eau car il portait un manteau d'hiver.

# Les urgences à nouveau engorgées

Sherbrooke (FG)

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas dans les urgences du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Ainsi, après une accalmie la veille, c'est reparti sur les chapeaux de roue: Fleurimont comptait en milieu d'après-midi 29 patients sur civière (capacité de 22), contre 20 la veille et à l'Hôtel-Dieu, il y en avait 22 (capacité de 20), par rapport à une quinzaine, mercredi.

«Ça fluctue énormément mais aujourd'hui (hier), on peut dire que c'est très occupé, a fait observer un responsable, le Dr Jocelyne Faucher. Le délai d'attente est de six heures à l'Hôtel-Dieu mais c'est parce que les équipes ont reçu plusieurs ambulances en même temps. À Fleurimont, ça roule plus vite avec un délai d'une heure environ».

Le Dr Faucher a d'autre part précisé que si la gestion est plus difficile à Fleurimont, on misait sur un désengorgement significatif à l'Hôtel-Dieu car de nombreux lits étaient appelés à se libérer en fin de journée.

# Carrier connaîtra sa sentence en septembre

Sherbrooke (JL)

L'instructeur d'arts martiaux, Gaétan Carrier, connaîtra le 9 septembre la longueur de la peine qu'il encourra pour des abus sexuels envers cinq élèves âgés de 13 à 16 ans de son école privée au cours d'épisodes s'étalant de 1985 à 1997.

Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, ne lui a pas caché son intention de le laisser derrière les barreaux.

Le procureur Charles Crépeau avait réclamé des peines totalisant sept ans contre le prévenu tandis que le défenseur Jean-Marc Bénéard estime qu'une peine de deux ans moins un jour serait suffisante.

Les parties ont maintenant pris connaissance du rapport présentiel au sujet de Carrier, 46 ans.

Me Crépeau est revenu à la charge en soulignant que le prévenu est un

homme carencé, n'ayant pas pris conscience de ses problèmes et incapable de les surmonter.

Il a dit que Carrier ne reconnaît pas ses torts, rejette ses fautes sur les autres, ne manifeste aucun remords, ne veut pas obtenir d'aide et constitue un risque de récidive.

Me Crépeau ne trouve pas de facteurs atténuants pour cet individu depuis les représentations sur sentence.

On se rappellera que Carrier a été arrêté le 2 mai alors qu'il portait des verres fumés et s'appuyait sur une canne blanche près d'une buanderie à Angus-Est après s'être esquivé le 24 novembre pendant les procédures.

Me Bénéard a par ailleurs apporté une nuance quant à un passage du rapport concernant l'aveu de son client pour la possession d'armes prohibées.

Il a noté que Carrier n'utilisait ces armes que pour des spectacles mais leur possession constitue une infraction.

# Opinions

## ÉDITORIAL

### Un coup de semonce



Quelle mouche a bien pu piquer ses collègues des villes de banlieue de la grande région sherbrookoise, pour qu'ils s'attaquent aussi ouvertement au travail de Clément Nault au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la région sherbrookoise et, plus clairement, à son intégrité?

De retour de vacances, le maire Nault,

de Bromptonville, ne comprend pas le blâme de ses collègues des villes voisines qui lui reprochent de jouer avec les principes de la démocratie en prenant des décisions qui seraient à l'avantage de la Ville de Sherbrooke, notamment pour la tenue d'assemblées. Ses amis d'hier, Richard Gingras, Benoît Charland, Francis Gagnon, Robert Pouliot, Gérard Boudreau, Doug MacAuley et Georges Émond sont allés jusqu'à lui suggérer de démissionner.

M. Nault a été secoué par la prise de position des maires des autres villes de la banlieue à la table de la MRC, un projet de résolution qui a finalement été bloqué par la Ville de Sherbrooke. Rien pour calmer l'inquiétude des maires des villes ceinturant Sherbrooke.

Jamais attaqué publiquement, homme de consensus

et fier bâtisseur de sa communauté, le maire de Bromptonville a peine à encaisser cette gauche. Pourtant, il avait été invité à la prudence dans sa façon de gérer les débats entre les maires et de faire circuler l'information.

Le fond de cette affaire semble plutôt banal, à première vue. Principalement, on reproche au préfet Nault d'accorder trop d'importance au point de vue sherbrookoise. Sherbrooke représente tout de même 56 pour cent de la population de la MRC, plaide-t-il.

Il faut cependant reconnaître que les politiciens sont souvent plus vulnérables sur des questions d'image et de perception, que sur des décisions basées sur une réflexion et des considérations bien précises. Ainsi, le maire Nault, qui n'a jamais eu un véritable différend avec le pouvoir politique de la ville-centre et qui prêche l'ouverture devant le grand frère sherbrookoise, est maintenant perçu comme une menace au sein de la grande famille de la banlieue. Presque le mouton noir.

Il est vrai que Sherbrooke a toujours mieux accepté le développement économique de Bromptonville que le développement démographique des villes voisines comme Fleurimont, Rock Forest et Saint-Élie. La croissance démographique de ces dernières villes heurtent nettement plus vivement le devenir de la capitale régionale.

Donc, la perception des villes dans l'axe est-ouest de

Sherbrooke est que le maire Nault est trop prêt du méchant loup sherbrookoise, à l'aube de cruciales discussions sur les équipements régionaux à partager, et, éventuellement, les regroupements qu'impose la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Les Gingras, Gagnon, Charland, Pouliot, Boudreau, Émond et MacAuley ont servi un coup de semonce à la veille d'un automne chaud au chapitre de la politique municipale. Lorsque les changements menacent les acquis, les gants blancs tombent. M. Nault patinera sur une glace très mince au cours des prochains mois et devra user de toute son expérience politique pour éviter les sorties de piste, dans le débat sur la réorganisation municipale au sein de la Municipalité régionale de comté.

M. Nault doit prendre très au sérieux le message envoyé par ses amis des autres villes de banlieue. Le vent tourne vite en politique lorsque les enjeux grossissent. La confiance s'effrite rapidement. Parlez-en à Gary Richards, ce président des Townshippers, à qui plusieurs anglophones reprochent de siéger sur une commission d'étude du gouvernement québécois sur la langue française. Il y a pourtant vu une occasion rêvée d'exprimer le point de vue des anglophones au sein d'une créature de l'État. Certains collègues, lui aussi, n'ont pas compris cette soudaine complicité avec le méchant loup.

Le feu couve à la table de la MRC et le chef-pompier devra prendre les choses en main.

## OPINIONS

### Des camps pour la vie

Je veux simplement, par le biais de cette tribune, profiter de l'occasion pour manifester publiquement ma reconnaissance pour les animateurs et animatrices scouts de Bromptonville. Ils ont fait preuve d'un grand dévouement pour les enfants sachant les respecter et les nourrir d'activités qui les éveillent à eux-mêmes, aux autres et à l'environnement.

Dans la joie, dans la fête, les enfants se familiarisent un peu plus avec la vie. Mes deux garçons (l'un chez les castors et l'autre chez les louveteaux) ont vécu pendant toute l'année des expériences très enrichissantes. Grâce à l'action bénévole et à l'amour des jeunes, plusieurs adultes (jeunes et moins jeunes) ont donné de leur temps pour préparer de nombreuses activités et bien les animer.

Et que dire des camps avec les thématiques, les défis, les histoires, les chants, la fête, les surpri-

ses et les obligations... Malgré la fatigue, mes enfants reviennent heureux parce qu'ils expérimentent sans trop le savoir peut-être encore, la satisfaction que l'on ressent lorsque nous allons un peu plus au bout de nous-mêmes. Un exemple?

Après six jours intenses de camps, les louveteaux, les animateurs, et les animatrices sont revenus au bercail en catamarans «faits sur mesure» sur la rivière St-François jusqu'à Bromptonville. Samedi dernier, plusieurs parents, attendant leur enfant sur les berges de la St-François les enviaient! Voilà des initiatives ingénieuses, sécuritaires et combien originales. Oui, je crois que mes enfants se souviendront longtemps des camps scouts, parce que se sont des camps pour la vie.

Merci.

André Martin  
Bromptonville

### Vite un temple

Le journaliste nous a présenté un bon reportage sur le passage de l'abbé Robert Jolicoeur à Cookshire. Il a cerné le controversé personnage.

Il nous a bien fait voir les pour et les contre, tels qu'il les a entendus. D'un côté, les groupies, l'expression vient de Monsieur Audet, et, de l'autre côté, les habitués de cette paroisse.

Bien sûr, les uns sont transportés par le prêcheur, les autres ont des réserves sur le genre de célébration présidée par l'abbé Jolicoeur. Une dame a même parlé d'un spectacle et de sa vedette.

Je reconnais les qualités de communicateur et la capacité de rassembler de l'abbé Robert Jolicoeur. Il a un style qui lui est propre. Cependant, au risque de

choquer ses fans, celui-ci, à mon avis, ne se renouvelle pas tellement.

D'ailleurs, pourquoi le ferait-il? Son approche prend encore. Les mordus restent fidèles, on pourrait dire accrochés, à sa mise en scène, à son même discours, à ses chants... et à sa chanteuse.

Vite, qu'on lui donne un temple. Qu'il le remplisse à craquer de ses groupies. Qu'il leur fasse beaucoup de bien et qu'ils l'applaudissent à tout rompre. D'ici là, ses adeptes peuvent se ruer sur la radio. Leur idole y tient le micro et il s'y plait.

Benoît Descôteaux  
Sherbrooke

CLÉMENT NAULT VA-T-IL SURVIVRE À LA TEMPÊTE PROVOQUÉE PAR LES MAIRES DE LA BANLIEUE?  
UN FILM DE LA MRC SHERBROOKE



## HOMMAGE

### Henri Bergeron, un serviteur de la parole

À la suite du décès récent d'Henri Bergeron, l'annonceur-type de Radio-Canada, la voix d'or des Beaux Dimanches et de tant d'émissions, les journalistes ont beaucoup souligné son art de la communication, son souci de la langue française.

Ce qui est moins connu, c'est qu'il était un chrétien engagé, fidèle à la foi et à son Église. J'ai eu le privilège de travailler avec lui et Raymond Laplante qui étaient à ce moment-là les annonceurs-conseil de Radio-Canada. C'était dans les années 1970, aux sessions estivales de l'AML (Action musicale liturgique), sur le Campus de Cap-Rouge, près de Québec. Sur mon conseil, Claude Tessier, directeur de l'AML, les avait engagés tous les deux afin de former des lecteurs compétents pour la liturgie. Car, comme le dit Saint-Paul dans sa lettre aux Ro-

mais (10, 14): «Comment invoqueraient-ils le Seigneur, sans avoir cru en lui? Et comment croiraient-ils en lui sans l'avoir entendu? Et comment l'entendraient-ils, si personne ne le proclame?»

Henri Bergeron était conscient de la faiblesse de nos lecteurs liturgiques. Ce qui ne l'empêchait pas de pratiquer sa foi, sans bigoterie et malgré les avatars de nos assemblées, de travailler, comme un humble serviteur de la Parole de Dieu, à améliorer les «proclamateurs» de la Bonne Nouvelle.

Avec sa patience et sa délicatesse habituelles, il corrigeait par l'exemple. Comme j'enseignais dans les mêmes cours que lui, j'ai été témoin de sa foi profonde et de son respect, non seulement de la langue française, mais aussi de la Parole de Dieu. Il était conscient, comme le dit un Père de

l'Église, qu'il ne faut pas laisser tomber par terre la Parole de Dieu, pas plus que le pain eucharistique. A Radio Ville-Marie (100,3 chez nous) où il a travaillé bénévolement ces dernières années, le même souci le poursuivait.

Nous nous souviendrons de lui comme un homme équilibré, ouvert au monde d'aujourd'hui, humble serviteur de la Parole. Au moment où s'amorce un nouvel effort d'évangélisation, Henri Bergeron nous apporte un formidable exemple de laïc consacré, dédié à la cause de sa foi. Que la Providence veuille nous donner d'autres Henri Bergeron pour porter la Bonne Nouvelle aux limites du monde et dans toutes les couches sociales de notre monde.

Claude Paradis  
Rock Forest

## PERSPECTIVE

### Cité des Rivières, un projet gigantesque

À propos du projet: «Cité des Rivières», j'aimerais donner suite à la lettre ouverte de Madame Jacqueline Lanctôt Lemieux, publiée le mardi 18 juillet. Je trouve que c'est un beau projet, mais trop grand.

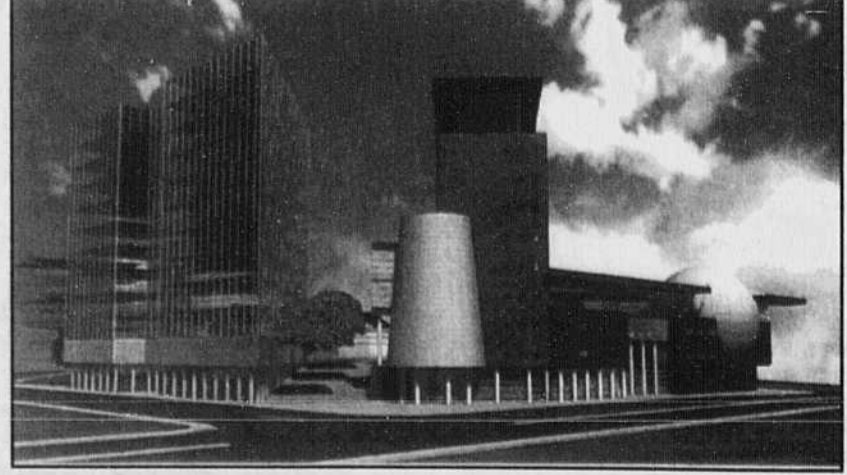
Laissez à la ville les beaux espaces verts, et les endroits historiques qui donnent à notre ville un joli cachet, comme le Domaine Howard.

Il est si plaisant d'aller se reposer, marcher ou tout simplement contempler la fontaine. Le parc Jacques-Cartier, n'y touchez pas, il y a La Fête du Lac des Nations, les tournois de soccer, les activités de l'école de ski nautique, etc... Toutes ces activités seraient arrêtées. Pour ma part, je trouve que Sherbrooke est plus jolie avec ses espaces verts qu'avec de gros immeubles

comme à Montréal. Sherbrooke n'est pas fait pour ce genre d'architecture. Comme le disait Madame Lanctôt Lemieux: «La modération a bien meilleur goût».

Une jeune citoyenne de onze ans qui voulait émettre son avis.

Marie-Pier Baril  
Fleurimont



ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custon Directeur	Serge Nadon Adjoint au directeur	

# Accusés d'un vol au couteau de 120 \$

Un chauffeur de taxi a eu une lame appuyée sur la gorge pour le convaincre de remettre son argent

Jacques LEMOINE  
Sherbrooke

Normand Gauthier, âgé de 49 ans, et Christiane Houle, 28 ans, ont été accusés d'un vol qualifié de 120 \$ à l'égard d'un chauffeur de taxi ayant eu une lame de couteau de chasse appuyée sur la gorge pendant cet épisode.

Ils ont été traduits hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Qué-

bec, à Sherbrooke.

Les inculpés ont été arrêtés mercredi, à la suite de cet événement survenu à Stoke où le plaignant a été abandonné pendant la nuit de samedi à dimanche.

Défendus par Me Joël Bourassa, ils ont été remis en liberté provisoire sous conditions pendant la durée des procédures.

Mais ces personnes ont dû pour ce faire signer une promesse de garder la paix, ne pas communiquer entre eux, ne

pas consommer d'alcool et de drogue, ne pas posséder d'armes offensives ni d'armes blanches, ne pas quitter leur domicile entre 22 h et 07 h et ne pas communiquer avec le plaignant.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par le procureur Paul Crépeau.

Gauthier et Mme Houle devront revenir devant le tribunal le 30 août pour la suite des procédures.

On a appris que la compagnie Taxi-Pro-Estrie avait reçu un appel pour une

course à l'angle de la route 220 et du chemin Dion, à Saint-Élie d'Orford.

Le chauffeur Steve s'est rendu à cet endroit et une femme est montée à l'avant et un homme à l'arrière, pour se faire conduire au 11e rang de Stoke.

La passagère lui a demandé d'arrêter à un endroit isolé et non éclairé mais il n'a pas voulu le faire.

Le passager a mis un couteau sur la gorge du chauffeur en lui intimant d'arrêter et lui a dit «Donne-moi ton argent».

M. Bolduc lui a remis le ceinturon contenant ses recettes.

Mais cela ne semblait pas suffisant et le passager lui a signifié de descendre ce qu'il a fait et il s'est éloigné à pied vers la route 216.

Les deux passagers sont aussi partis à pied en emportant les clefs de la voiture.

M. Bolduc a alerté la SQ et des patrouilleurs du Val Saint-François ont ratissé les parages sans trouver les suspects.

# Une guerre à finir contre l'herbe à poux

Benoît J. LARIVIÈRE  
Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke, en collaboration avec Sherbrooke Ville en Santé, a entamé hier pour une 4e année, son plan d'action afin d'éradiquer l'herbe à poux et d'ainsi assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens.

C'est que le pollen qu'elle répand dans l'air cause chez plus de 10% de la population, soit environ 8000 Sherbrookoïses, la rhinite allergique, communément appelée «rhume des foins».

Depuis 1997, la Ville a effectué diverses actions afin de cerner l'ampleur de l'infestation en cartographiant son territoire, en plus de débarrasser les terrains publics de l'herbe à poux.

Cette année, l'équipe que coordonne le technicien de la Ville en arboriculture, Gilles Bégin, qui est formée des étudiantes Véronique Pomerleau et Marilyn Labrecque, s'est vue octroyer 12 000 \$ pour mener à bien son projet. Elle poursuit cet été ses mesures d'interventions telles que l'aération, la fertilisation, l'ensemencement et le fauchage de lieux publics. Souvent,

l'implantation d'une autre plante, comme le trèfle par exemple, peut faire compétition à l'herbe à poux et l'étouffer, empêchant ainsi qu'elle réponde sa semence.

Des progrès importants ont été constatés, par exemple au dépôt de neige de la rue Queen. Par contre, sur la rue Pacifique, les terrains sont davantage infestés par la plante. «Le problème change continuellement de place à chaque année, il faut donc dans un sens toujours recommencer», a indiqué Véronique Pomerleau, qui s'occupe avant tout du dépistage et de la cartographie.

Elle continuera donc la recherche d'autres sites envahis par l'herbe à poux, pour parfaire la cartographie, en plus d'assurer le suivi des lieux déjà répertoriés, ce qui permet d'observer l'évolution de la plante et le niveau d'infestation.

### Impliquer les citoyens

Les terrains vacants, les fissures dans l'asphalte, les bords de trottoirs, les rues, les nouveaux quartiers résidentiels, les chantiers et les jardins sont des lieux propices à la croissance de l'herbe à poux, qui pousse là où les sols sont très pauvres ou remués. Les dépôts de

neige sont des sites tout autant à risque puisqu'il y a une teneur élevée en calcium.

Mais la Ville souhaite aussi davantage sensibiliser et impliquer les citoyens cet été. Même s'ils remarquent que les personnes sont plus nombreuses à avoir une meilleure connaissance de la plante et de ce qu'ils doivent faire pour s'en débarrasser, Marilyn Labrecque et Gilles Bégin croient néanmoins qu'elle est encore trop méconnue dans la région.

Ils sollicitent donc la population pour enlever le problème de l'herbe à poux, en utilisant sur leurs terrains privés les moyens qu'utilisent les employés de la Ville. «Tout simplement en l'arrachant, car la plante mourra très rapidement», a expliqué Marilyn Labrecque, qui est en charge du graphisme et de la promotion. Les gens peuvent aussi si-



Marilyn Labrecque, Véronique Pomerleau et Gilles Bégin ont invité les citoyens de Sherbrooke à arracher l'herbe à poux de leur terrain, puisque cette plante cause notamment le rhume des foins chez 10% de la population.

gnaler à la municipalité des terrains infestés par l'herbe à poux afin d'aider le travail des intervenants.

«C'est la période idéale pour l'arracher, puisque la période de floraison ne débute qu'à la fin juillet, la pollinisation étant à son plus fort à la mi-août. Contrairement à l'herbe à puce, qui provoque des démangeaisons sur la peau, l'herbe à poux ne présente aucun risque», a indiqué M. Bégin. «Elle est assez simple à identifier: ses feuilles sont découpées et dentelées, d'un vert uni-

forme de deux côtés, et elles ressemblent à celles des carottes.»

La population pourra retrouver ces trucs et d'autres informations dans les endroits où sera bien en vue une affiche du super-héros de la campagne de sensibilisation, «L'arracheur», soit dans les pharmacies, les cliniques médicales, à la Maison de l'eau et au Musée du Séminaire de Sherbrooke.

# Kingsbury touchée par la décision de couper certains versements

Le maire Jean Dandurand a été le premier surpris

Kingsbury (BJL)

«Nous n'avons jamais eu l'intention de retenir des paiements afin de contester!»

C'est ce qu'a lancé hier le maire de Kingsbury, Jean Dandurand, lorsque *La Tribune* l'a rejoint pour obtenir ses commentaires au sujet de la décision de Québec, soit de couper dans certains versements que devait remettre le gouvernement à des municipalités qui ont, pour contester la facture de 350 millions de la réforme Trudel, décidé de retenir leur paiement. Une mesure qui vise notamment Kingsbury.

«Je n'étais même pas au courant, vous me l'apprenez... Les villes de la MRC Val Saint-François, de mémoire, étaient toutes contre la réforme, mais aucune n'a pris il me semble la décision de retenir son paiement», a-t-il répondu surpris et quelque peu abasourdi. «Comme c'est une loi, je suis convaincu que nous voulions payer, pour contester et réclamer par la suite, par des recours auprès du gouvernement», a-t-il ajouté.

Il est impossible pour l'instant de savoir ce qui explique cette situation, puisque le secrétaire-trésorier de la municipalité d'environ 150 habitants, Yves Barthe, est actuellement en vacances. Il est possible que Kingsbury soit victime de son propre oubli ou d'un retard de paiement, mais comme l'a dit le maire, il faudra voir au retour de M. Barthe.

### Un même sort pour d'autres villes

Cette mesure adoptée par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, qui lui permettra de récupérer les sommes dues par certaines villes, touche pour l'instant les municipalités de Kingsbury, de Sutton, de Bedford, de Lorrainville et de Cowansville.

Mais selon le maire de Cowansville, Arthur Fauteux, il faut s'attendre à ce que d'autres villes subissent le même sort. C'est qu'elles étaient notamment 21 municipalités de la MRC Bromo-Missisquoi à avoir retenu leur paiement pour placer ces sommes dans un compte en fidéicommis. Et ce, malgré le conseil de l'Union des municipalités du Québec qui invitait les maires à payer leur facture, mais sous protêt.

Pour recouvrer ces montants, les municipalités devront voter des résolutions. «On a envisagé cette possibilité et on en a discuté, mais on va finalement attendre la réunion des maires du 15 août pour réévaluer les actions à entreprendre», a fait savoir M. Fauteux, indiquant qu'il s'attendait à ce geste du gouvernement, puisque celui-ci avait annoncé qu'il agirait ainsi en février dernier. Avant de mettre en branle d'autres moyens de contestation, la Ville de Cowansville attend aussi jusqu'en septembre pour voir les développements quant à l'entente-cadre signée en juin, qui permettrait d'en arriver à un pacte fiscal et qui promet 1,5 milliards aux villes d'ici 2005.

loto-québec résultats			
30 ANNIVERSAIRE			
NUMÉRO COMPLET: 100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES: 100 \$		
5 DERNIERS CHIFFRES: 1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES: 30 \$		
	2 DERNIERS CHIFFRES: 20 \$		
Numéro du 2000-07-21: 379414			
(numéros décomposables)			
2000-07-01 238948	2000-07-11 596202		
2000-07-02 000347	2000-07-12 788364		
2000-07-03 407305	2000-07-13 829432		
2000-07-04 873024	2000-07-14 809066		
2000-07-05 432630	2000-07-15 536556		
2000-07-06 593376	2000-07-16 792068		
2000-07-07 657845	2000-07-17 564766		
2000-07-08 169578	2000-07-18 253038		
2000-07-09 308079	2000-07-19 228338		
2000-07-10 735126	2000-07-20 724152		

loto-québec résultats		GAGNANTS		LOTS	
6/49	Tirage du 2000-07-19	6/6	0	5 000 000,00 \$	
		5/6+	8	87 286,80 \$	
		5/6	220	2 539,20 \$	
		4/6	12 601	84,90 \$	
		3/6	247 849	10,00 \$	
	Numéro complémentaire: 09	Ventes totales: 15 852 860 \$		Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$	
4/9	Tirage du 2000-07-19	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	0	50 000,00 \$	
		5/6	27	500,00 \$	
		4/6	1 076	50,00 \$	
		3/6	21 299	5,00 \$	
	Numéro complémentaire: 46	Ventes totales: 564 591,50 \$			
Banco	Tirage du 2000-07-20	NUMÉRO: 913565			
Quantum	Tirage du 2000-07-20	NUMÉRO: 114459			
Extra	Tirage du 2000-07-20	NUMÉRO: 114459			

**FRAISES FERME GASS**

Plus de 20 ans d'expérience

Nous employons un minimum de pesticides et notre irrigation est faite avec de l'eau de source. Venez goûter la différence.

À 5 minutes de Lennoxville

CUEILLEZ-LES VOUS-MÊMES OU COMMANDEZ VOS FRAISES

SHERBROOKE  
LENNOXVILLE ROUTE 106  
HUNTINGVILLE JOHNVILLE  
MITCHELL  
TRAVERSE DE CHEMIN DE FER  
CHAMP DE FRAISES

Informations  
**562-6432**

**EXPLOSION Liquidation**

TOUT TOUT TOUT EN BOUTIQUE

**50 à 70%**

collection printemps-été / automne-hiver du 19 juillet au 31 juillet

RCADÉ Paris Mode au féminin

Tourelles 3025, rue King Ouest. 346-5003

L'Université de Sherbrooke joint sa voix à celle de la communauté estrienne pour rendre hommage à M<sup>re</sup> Jacques Lagassé et transmettre ses plus profondes sympathies à la Famille Lagassé.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

## À LIRE DEMAIN

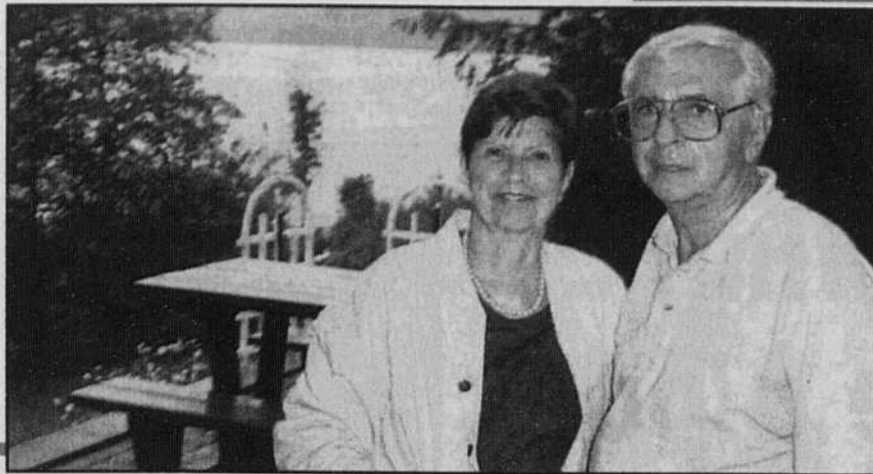


**Anne Dansereau cultive avec âme son jardin d'arts et de communication**

**De retour au «top» de la forme vocale, Pierre Lalonde est un homme heureux qui profite de la vie**



**Bien campé entre les montagnes des Appalaches, le lac Nicolet ne demande qu'à être découvert**



**Voyage**

**À découvrir**

**Un grand reportage sur ces nageurs qui se frottent aux flots du lac Memphrémagog**



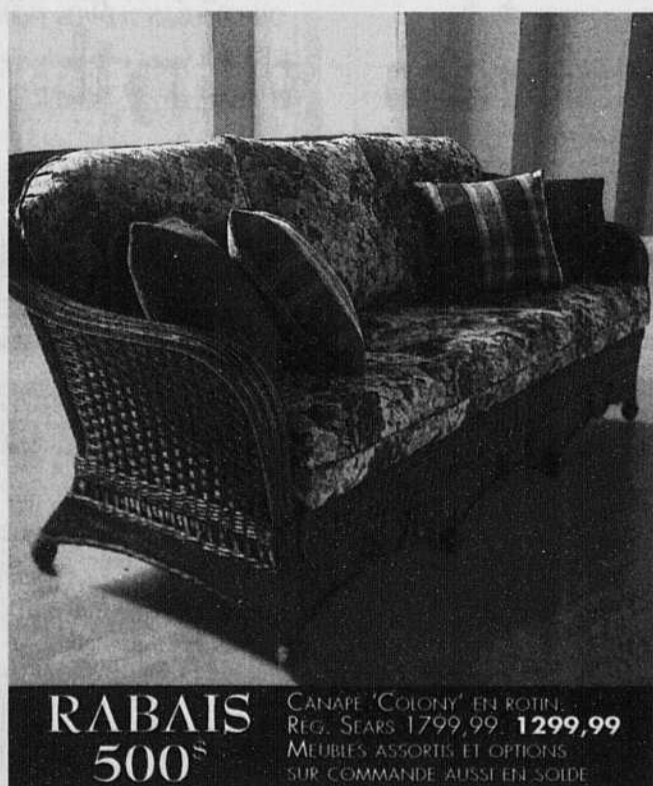
**L'exposition universelle d'Hanovre propose un tour du monde virtuel à l'ancienne**



# Tous en solde

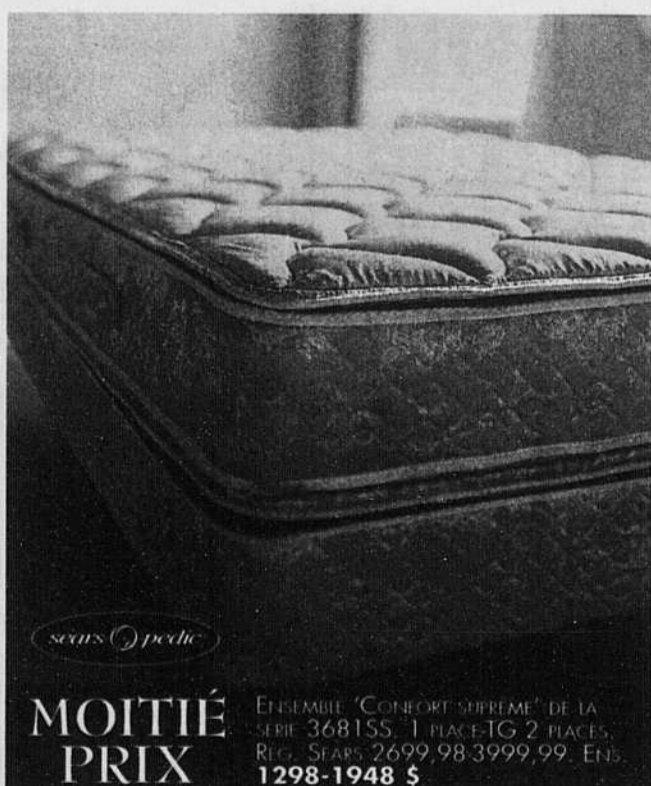
ou à prix spécial

**Meubles\*, ensembles matelas-sommier et électroménagers.**



**RABAIS 500\$**

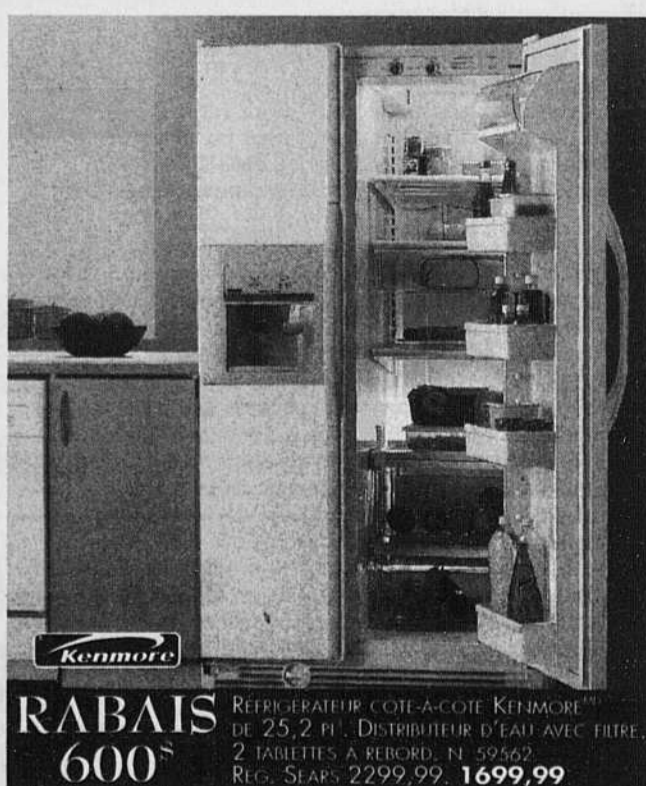
CANAPÉ 'COLONY' EN ROTIN. REG. SEARS 1799,99. **1299,99**  
MEUBLES ASSORTIS ET OPTIONS SUR COMMANDE AUSSI EN SOLDE



**MOITIÉ PRIX**

ENSEMBLE 'COMFORT SUPREME' DE LA SÉRIE 3681SS. 1 PLACE-TG 2 PLACES. REG. SEARS 2699,98-3999,99. ENB. **1298-1948 \$**

ET, ÉPARGNEZ 10% DE PLUS SUR CET ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER



**RABAIS 600\$**

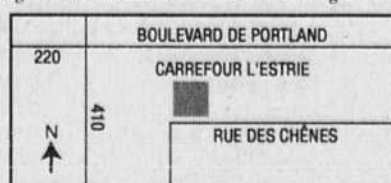
REFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTÉ KENMORE™ DE 25,2 P.I. DISTRIBUTEUR D'EAU AVEC FILTRE. 2 TABLETTES À REBORD. N. 59462. REG. SEARS 2299,99. **1699,99**

Prix des électroménagers et offre d'épargne supplémentaire en vigueur jusqu'au dimanche 23 juillet 2000.

Prix des meubles et ensembles matelas-sommier en vigueur jusqu'au dimanche 30 juillet 2000. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière.

Et, avec la carte Sears, pas de paiement avant un an\*\* pour tous les meubles\*, ensembles matelas-sommier et électroménagers.

Sherbrooke  
Magasin de meubles et d'électroménagers Sears



3350 BOULEVARD DE PORTLAND, SHERBROOKE, QUÉBEC.  
N° DE TÉLÉPHONE: (819) 864-3010

**SEARS**  
magasin de meubles  
et d'électroménagers

**Kenmore** since 1906

\*\*Pas de paiement jusqu'en juillet 2001, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

L'offre s'applique à la marchandise des magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offre des meubles et ensembles matelas-sommier en vigueur le samedi 22 juillet et le dimanche 23 juillet 2000. Offre des électroménagers en vigueur jusqu'au dimanche 30 juillet 2000. Renseignez-vous.

\*R/01 Meubles; sauf les meubles pour bébés et de jardin des magasins Sears situés dans les centres commerciaux